



POLITIQUE DES AÎNÉS

SAINT-FRÉDÉRIC

2022-2026

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA MAIRESSE	3
MISE EN CONTEXTE DE LA POLITIQUE	4
PROCESSUS DE LA DÉMARCHE	5
DÉFINITIONS	6
DÉFINITION D'UN AÎNÉ	6
VALEURS	6
PRINCIPES DIRECTEURS	7
PRINCIPES RELIÉS AU VIEILLISSEMENT ACTIF	8
COMITÉ LOCAL	9
NEUF CHAMPS D'ACTION	10
STATISTIQUES DE SAINT-FRÉDÉRIC	11
POPULATION	11
ÂGE MÉDIAN	11
GROUPE D'ÂGE	11
PLAN D'ACTION	12
CHAMPS D'ACTION ET OBJECTIFS	12
ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS	12
TRANSPORT ET MOBILITÉ	12
PARTICIPATION SOCIALE	12
LOISIRS	12
COMMUNICATION ET INFORMATION	12
SÉCURITÉ	12
COMITÉ DE SUIVI	12

MOT DE LA MAIRESSE

La municipalité de Saint-Frédéric présente ici, fièrement, la Politique MADA issue d'une démarche de concertation et de consultation menée avec brio par un Comité qui a su rallier les idées et les aspirations de notre population.

Notre municipalité n'échappe pas au phénomène du vieillissement de la population. Cette réalité est d'ailleurs particulièrement marquée au Québec qui domine à ce sujet dans le monde.

À Saint-Frédéric, nous souhaitons que nos aînés participent activement à la vie de notre communauté. Pour ce faire, il nous faut adapter nos services et nos structures.

Le Comité a donc priorisé des actions en lien avec les espaces extérieurs et les bâtiments, en transport et mobilité, au niveau de la participation sociale, des loisirs, de la sécurité et finalement de la communication et de l'information.

Le conseil municipal soutient la démarche et entend contribuer à la mise en œuvre du plan d'action. Nous remercions les membres du Comité qui ont su insuffler un vent de dynamisme dans la démarche. Leur contribution mérite toute notre reconnaissance. Le plan d'action gouvernemental Un Québec pour tous les âges s'actualisera ainsi à Saint-Frédéric dans toute sa vision d'inclusion et de mieux-vivre.

La démarche MADA vise à aider les municipalités et les MRC désireuses d'encourager la participation active des aînés au sein de leur communauté et de concrétiser la vision d'une société pour tous les âges.

Une MADA est une municipalité ou une MRC qui :

- met un frein à l'âgisme;
- sait adapter ses politiques, ses services et ses structures;
- agit de façon globale et intégrée;
- favorise la participation des aînés;
- s'appuie sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté.

Micheline Grenier, mairesse



MISE EN CONTEXTE DE LA POLITIQUE

La société actuelle est en constante évolution, elle change rapidement et demande de l'adaptation pour la population. C'est pourquoi il est d'une grande importance de prendre en considération la réalité de nos aînés afin qu'ils puissent s'épanouir dans cette nouvelle réalité. Il est primordial d'adapter les services, les ressources et les infrastructures présentes sur le territoire à leur besoin.

De surcroît, le contexte de la pandémie a fragilisé notre population et ces aînés, elle nous a permis de mettre en lumière certaines problématiques qui devaient être abordées.

La démarche de mise à jour de la politique, Municipalité amie des aînés (MADA), est une démarche collective qui regroupe 9 municipalités de la MRC Beauce-Centre. Depuis 2008, une politique MADA est en vigueur dans chacune des municipalités de la MRC Beauce-Centre. Étant

donné que le développement et le rayonnement d'une municipalité passent inévitablement par l'épanouissement des gens qui y vivent, dont les aînés, il était évident de poursuivre dans cette voie.

Grâce à une réflexion collective qui a permis la concertation du milieu et de nombreux partenaires qui ont à cœur et se soucie du bien-être de sa population aînée, la mise à jour de la politique et de son plan d'action a été possible. D'ailleurs, cette démarche a été réalisée grâce au soutien financier du ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre du programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés.

PROCESSUS DE LA DÉMARCHE

JUIN 2019

Obtention de l'accord des municipalités et dépôt de la demande financière

JANVIER 2020

- Obtention du financement
- Nomination de l'agent de développement rural comme chargé de projet et début de la démarche

SEPTEMBRE 2020

Mise sur pied du comité pilotage MRC et des comités locaux

JANVIER - FÉVRIER 2021

Réalisation du diagnostic du milieu

AOÛT 2021

Analyse des consultations publiques et priorisation des enjeux

AUTOMNE 2021

Priorisation des enjeux avec les comités locaux

JANVIER À MARS 2022

Élaboration des plans d'action

AVRIL - MAI 2022

Rédaction des politiques municipales des aînés

JUIN 2022

Adoption de la politique des aînés et de leur plan d'action par les municipalités

AOÛT 2022

Lancement de la politique

2022-2026

Mise en œuvre des plans d'action

DÉFINITIONS

DÉFINITION D'UN AÎNÉ

Ce sont des hommes et des femmes d'un certain âge qui présentent un parcours de vie à la fois riche et différent tout en ayant, en commun, le désir de vieillir activement et en santé. En fonction de leurs capacités, besoins et champs d'intérêt, ils désirent continuer de jouer un rôle social en faisant bénéficier leur famille, leur proche et leur communauté de leurs compétences, de leurs expériences et de leur temps. Ils trouvent un effet de bien-être naturel dans la participation sociale, qu'elle soit individuelle ou collective.

VALEURS



TRAVAIL D'ÉQUIPE

Le succès d'une démarche collective repose sur l'implication de toutes les parties prenantes au projet : décideurs, partenaires et citoyens. En agissant ENSEMBLE toutes les forces sont réunies pour faire front commun dans l'intérêt d'améliorer les conditions de vie de la collectivité.



ÉGALITÉ

Que l'on soit homme ou femme, enfant ou aîné, travailleur ou retraité, pauvre ou riche, etc., tout un chacun joue un rôle important dans la société. Pour être inclusive, la démarche doit se réaliser sans jugement et chercher à offrir la même chose à tous les gens.



ÉQUITÉ

La démarche repose sur la volonté de comprendre les gens pour leur donner ce dont ils ont besoin pour s'émanciper. Dans le respect des besoins qui évoluent selon le contexte socioéconomique dans lequel l'on vit, il importe de demeurer à l'écoute de la population.



PROXIMITÉ

Les caractéristiques territoriales et démographiques diffèrent d'un milieu de vie à l'autre. Ce faisant, les enjeux donnent un caractère particulier au déploiement de la démarche. La réalisation des actions doit également être respectueuse de ces réalités et tenir compte de ce qui se passe autour.



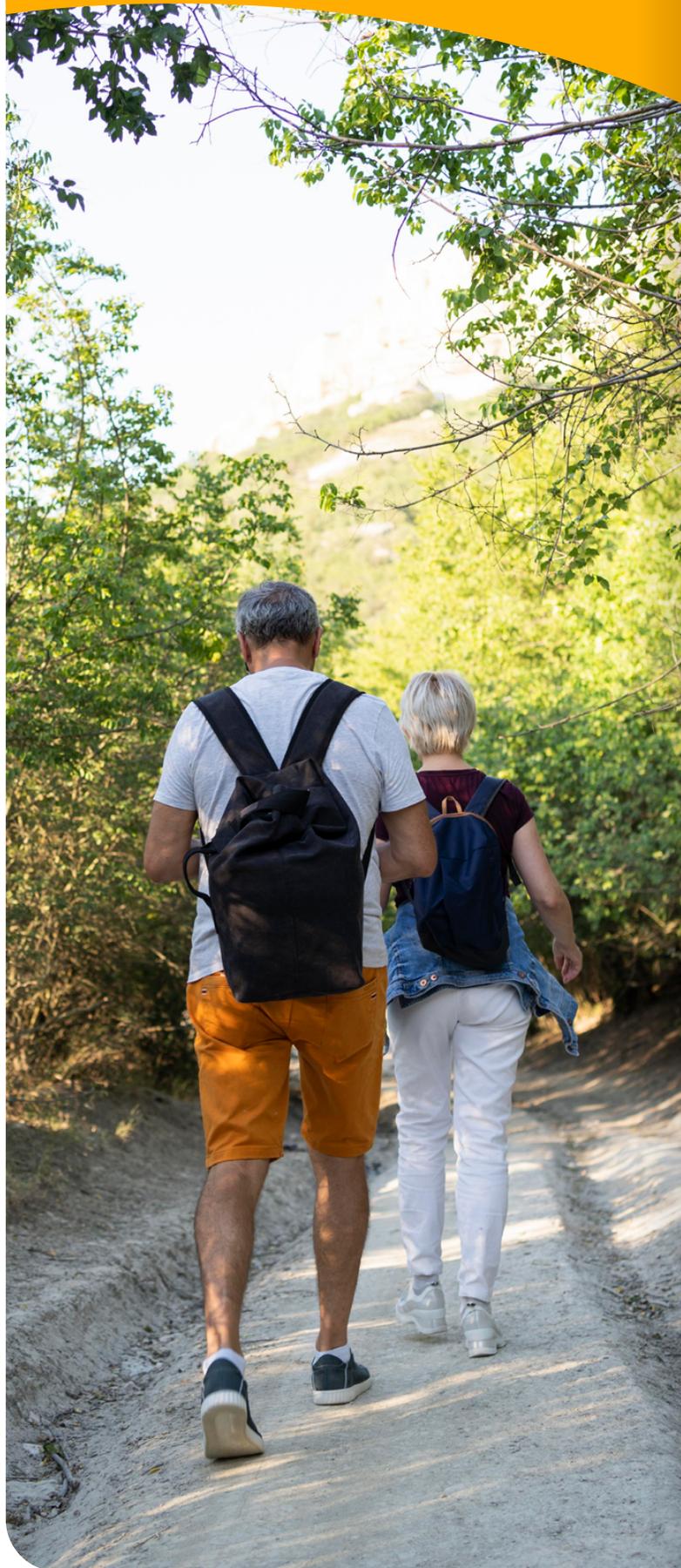
TRANSPARENCE

Il s'agit de permettre à chaque collaborateur d'avoir accès à toutes les informations pour les garder mobilisés et les inciter à agir.

PRINCIPES DIRECTEURS

La MRC Beauce-Centre a choisi quatre grands principes directeurs qui éclaireront et guideront ses décisions, interventions et actions :

- ✓ Favoriser le bien-être des familles et aînés en **pensant et agissant pour tous les âges**.
- ✓ Le sentiment d'appartenance se cultive grâce au **partage et contacts intergénérationnels**.
- ✓ **La MRC Beauce-Centre se veut un milieu de vie accueillant et dynamique** où tout le monde est représenté et pris en compte dans les activités, services et ressources offerts.
- ✓ **La communication** est la principale source d'information pour le citoyen, de mobilisation et d'utilisation des services.





PRINCIPES RELIÉS AU VIEILLISSEMENT ACTIF

Le concept de vieillissement actif qui est préconisé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et par le gouvernement du Québec, comprend trois piliers importants soit, la santé, la participation et la sécurité qui permettent d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse.



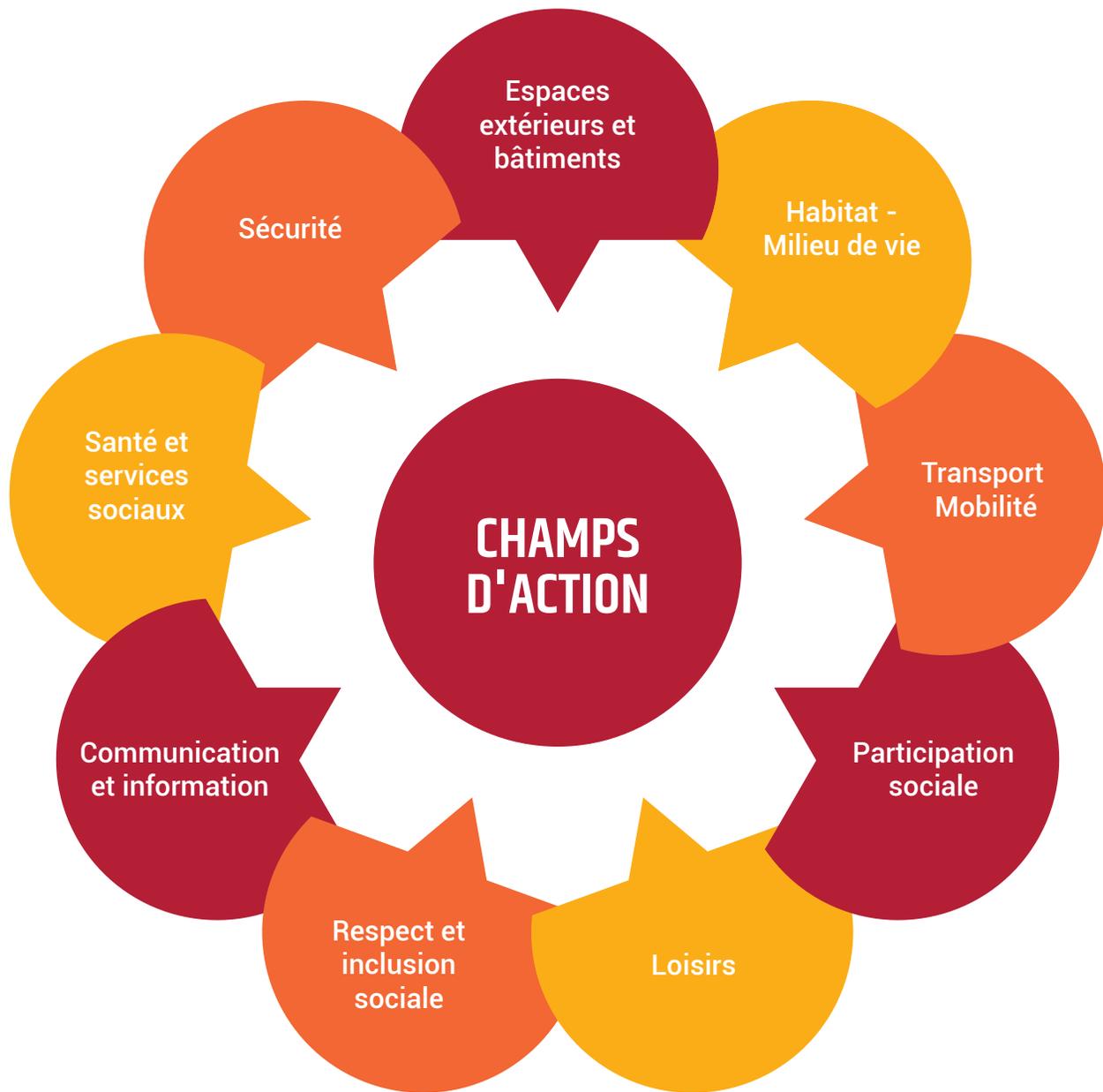


COMITÉ LOCAL

Les membres du comité local de Saint-Frédéric ont participé à toutes les étapes de la mise à jour de la politique municipale des aînés. Pour y parvenir, ils ont été accompagnés par l'agent-e de développement rural de la MRC Beauce-Centre, Audrey Boivin (2019-2020), Marc-André Cloutier (2021), Frédérick Dufour (2021-2022), ainsi qu'Espèce Muni.

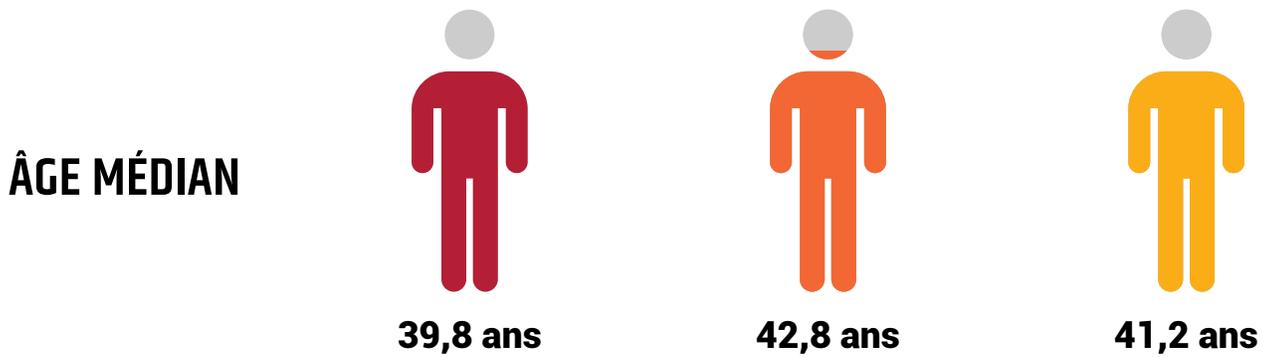
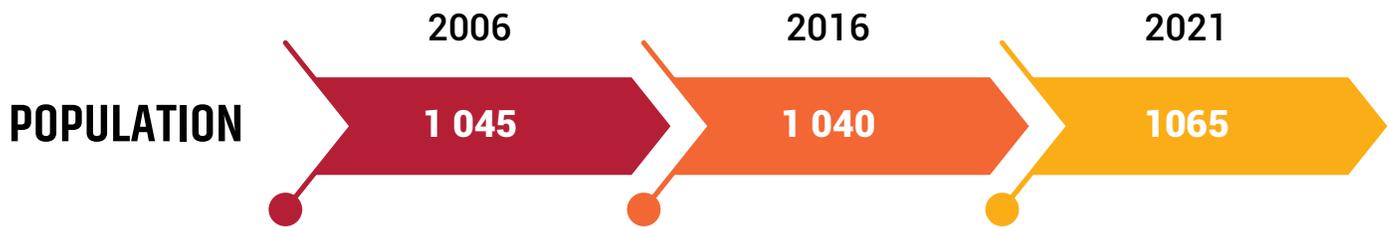
- ✓ **JOHANNE GIGUÈRE**
Élue responsable du dossier « Aînés »
- ✓ **MARIE-CLAUDE BRASSARD**
Organisatrice communautaire,
CSSS Beauce
- ✓ **NORMAND VACHON**
Citoyen et représentant du milieu
de vie des « Aînés »
- ✓ **YOLANDE LAMBERT**
Citoyenne et représentante du milieu
de vie des « Aînés »
- ✓ **ANNE-MARIE LACHANCE**
Élue responsable du dossier « Famille »
- ✓ **JOHANNIE LESSARD**
Citoyenne et représentante
du milieu de vie des « Familles »
- ✓ **MYRIAM GAGNÉ**
Citoyenne et représentante
du milieu de vie des « Familles »

NEUF CHAMPS D'ACTION

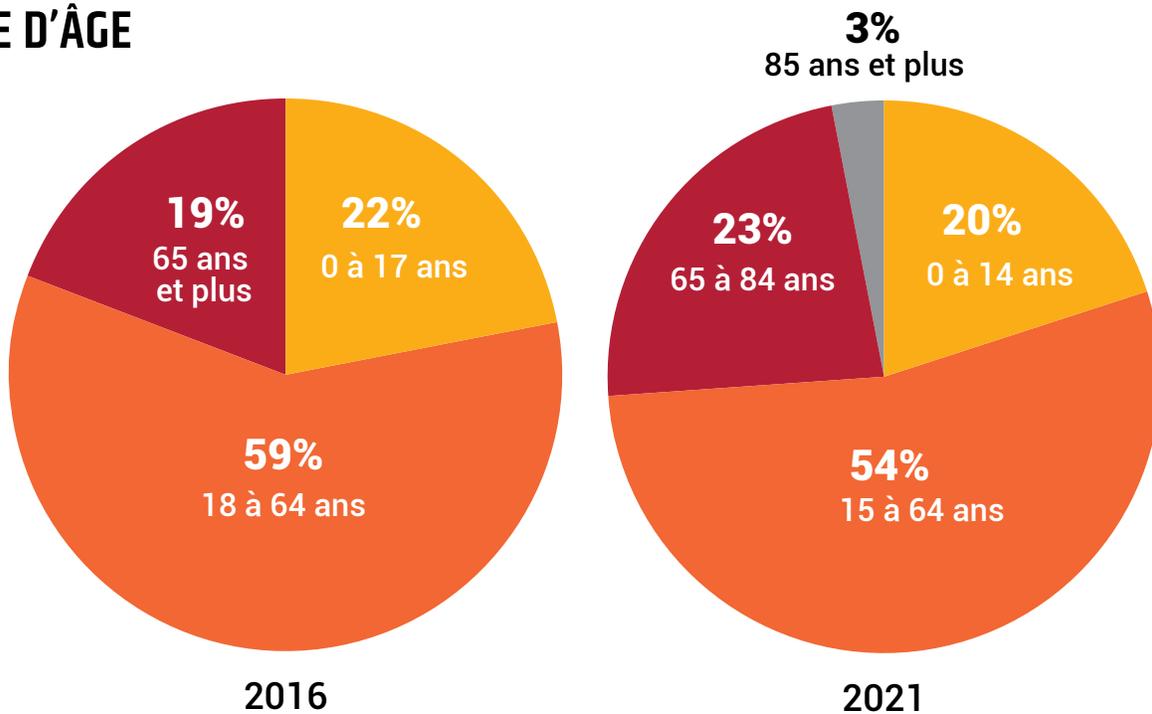


LES NEUF CHAMPS D'ACTION ONT ÉTÉ ABORDÉS DANS LES CONSULTATIONS

STATISTIQUES DE SAINT-FRÉDÉRIC



GROUPE D'ÂGE



PLAN D'ACTION

CHAMPS D'ACTION ET OBJECTIFS

ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

- Augmenter le nombre d'aménagements extérieurs accessibles au grand public

TRANSPORT ET MOBILITÉ

- Favoriser les moyens de transports actifs et sécuritaires pour nos citoyens

PARTICIPATION SOCIALE

- Valoriser l'implication citoyenne dans la municipalité
- Favoriser l'inclusion sociale et la mise en commun des intérêts des citoyens

LOISIRS

- Optimiser la multifonctionnalité des installations sportives, culturelles et de loisirs actuels ainsi que son accessibilité à l'ensemble de la population
- Développer de nouvelles infrastructures sportives, culturelles et de loisirs

COMMUNICATION ET INFORMATION

- Diffuser plus d'informations sur les ressources et services répondant aux besoins des aînés
- Promouvoir en continu les ressources et activités locales et régionales auprès de nos citoyens

SÉCURITÉ

- Améliorer la sécurité des principaux axes de circulation automobile, piétonnière et cyclable de la municipalité

COMITÉ DE SUIVI

Un comité de suivi a été créé afin de veiller à la mise en œuvre du plan d'action 2022-2026.